

Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**Date de convocation :**
04/04/2023**Membres :**En exercice Présents : Votants : **Date d'affichage :**
12/04/2023**Date de publication :**
12/04/2023**Le 11 avril 2023 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Daniel BORDES, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Muriel PAILLER, Katia PEDEMARY, Tovo RABEMANANTSOA et Séverine RODRIGUES**Étaient représentées :** Huguette LALANNE par Katia PEDEMARY et Aurore VERDIER par Lionel COUBRA**Absents :** Anne-Marie CAUSSÉ et Damien OBRADOR**Secrétaire de séance :** Katia PEDEMARY**DÉLIBÉRATION N° 2023-31****OBJET : Attribution des subventions aux associations – Exercice 2023**

Il est rappelé les précautions à suivre pour l'attribution de subventions aux associations et notamment pour les conseillers municipaux qui participent à la gestion d'une association ou ont un lien affectif, familial, professionnel... avec un représentant de ladite association.

Les différentes subventions seront donc soumises au vote une par une, étant entendu que tout élu ayant un lien avéré avec une association ne prendra part ni au débat ni au vote.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal devra se prononcer sur les attributions 2023 de subventions aux associations, dont le dossier de demande a été déposé, travaillées par la commission « finances » comme suit :

Nom de l'Association	Subvention 2023 proposée
AAPPMA PECHEURS EAU BOURDE	150 €
ACCA (Chasse)	900 €
AP2D	650 €
ASSOCIATION DES JEUNES MUSICOS - AJM	1 700 €
DU GRAIN DANS LA CABANE	800 €
CATM ADCPG (Anciens combattants)	500 €
LES NOISETINES	1 500 €

GYMNASTIQUE DETENTE	2 000 €
CLUB DÉCOUVERTE ET CULTURE JUDO	600 €
SPORTING CLUB CABANAC & VILLAG. FOOT -SCCV	1 400 €
TENNIS CLUB CABANC & VILLAG.	1 250 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	2 000 €
APE CABANACAILLES	1 000 €
CLUB VIRAGES	300 €
BUDGET PRIMITIF 2023	14 750 €

1) AAPPMA PECHEURS EAU BOURDE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **150 €** à l'AAPPMA Pêcheurs Eau Bourde.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

2) ACCA (Chasse)

Le Conseil Municipal décide à la majorité, Olivier FORÊT s'abstenant, d'attribuer une subvention de **900 €** à l'ACCA.

POUR : 16

CONTRE : 00

ABSTENTION : 01

3) AP2D

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à la majorité, Tovo RABEMANANTSOA s'abstenant, une subvention de **650 €** à l'AP2D.

POUR : 16

CONTRE : 00

ABSTENTION : 01

4) ASSOCIATION DES JEUNES MUSICOS – AJM

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à la majorité, Tovo RABEMANANTSOA s'abstenant, une subvention de **1 700 €** à l'AJM.

POUR : 16

CONTRE : 00

ABSTENTION : 01

5) DU GRAIN DANS LA CABANE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **800 €** à Du Grain dans la Cabane.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

6) CATM ADCPG (Anciens combattants)

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **500 €** au CATM ADCPG (Anciens combattants).

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

7) LES NOISETINES

Lionel COUBRA ne prend part ni au débat ni au vote

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **1 500 €** aux Noisetines.

POUR : 15

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

8) GYMNASTIQUE DETENTE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à la majorité, Fabrice GUIRAUD s'abstenant, une subvention de **2 000 €** à la Gymnastique Détente.

POUR : 16

CONTRE : 00

ABSTENTION : 01

9) CLUB DÉCOUVERTE ET CULTURE JUDO

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **600 €** au Club Découverte et Culture Judo.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

10) SPORTING CLUB CABANAC & VILLAG. FOOT -SCCV

Katia PÉDEMAY ne prend part ni au débat ni au vote

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **1 400 €** au Sporting Club Cabanac et Village Foot - SCCV.

POUR : 15

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

11) TENNIS CLUB CABANAC & VILLAGRAINS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **1 250 €** au Tennis Club Cabanac-et-Villagrains.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

12) AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Olivier FORÊT ne prend part ni au débat ni au vote

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **2 000 €** à l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

POUR : 16

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

13) APE CABANACAILLES

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **1 000 €** à l'APE Cabanacailles.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

14) CLUB VIRAGES

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **300 €** au Club Virages.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 11 avril 2023

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Katia PEDEMAY', written over a horizontal line.

Katia PEDEMAY